



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE BATNA -2-
FACULTE DE MEDECINE



Note N° 3

Élections des bureaux des CPNS

Il est mis à la connaissance des membres des CPRS relevant de la faculté de médecine de Batna (le bureau, les membres de droit et les membres élus par grade) que des élections des bureaux des CPNS sont prévues, par visioconférence, selon l'échéancier établi par la direction de la formation doctorale du mesrs disponible sur le site web de la faculté <https://med-fac.univ-batna2.dz/>.

Il convient de rappeler, que conformément à la correspondance N°175/D.G.E.F/D.F.D/2023 émanant de la direction sus mentionnée, les membres du bureau du CPRS ainsi que le représentant élu aux CPNS des Pr/MAC et celui des MBC/MAA, sont concernés par ce vote régional.

NB : Cette note est considérée comme faisant foi d'une invitation à ce vote.

Le vice doyen chargé de la post-graduation

داني صبيح الإحصائيات المكلف
بما يخص التكوين والبحث
العلمي و الممارسات التي تدرج تحت
المصطلح : محاضر رضا فتوحاني

